

RÈGLEMENT — JOURNÉE OPEN

PARTICIPATION PONCTUELLE | JOURNÉE OPEN DU : / /

À LIRE INTÉGRALEMENT AVANT SIGNATURE. Le présent document est valable uniquement pour la Journée Open indiquée ci-dessus. L'utilisation de la piste et des infrastructures du circuit de glace de Flaine entraîne automatiquement l'acceptation sans réserve du présent règlement. Le non-respect de l'une des clauses de ce règlement sera sanctionné par l'exclusion du contrevenant sans aucune indemnité compensatrice.

LES POINTS À RETENIR AVANT DE SIGNER

PILOTES 18 ans minimum, permis B valide. 3 conducteurs maximum par voiture. BRIEFING OBLIGATOIRE : tout conducteur absent au briefing ne sera pas autorisé à entrer en piste.	SÉCURITÉ Casque non fourni et ceinture obligatoires. 1 seul passager à l'avant, 16 ans minimum. Aucun passager à l'arrière.
VÉHICULE Véhicule en parfait état. RZR, SSV et véhicules similaires interdits sauf dérogation expresse du directeur.	PNEUMATIQUES Pneus hiver ou hiver cloutés conformes. Pneus à tétines strictement interdits. Voir le visuel en fin de document.
BRUIT Échappement, admission d'air et filtre à air d'origine constructeur. Aucune tolérance.	SITE Moins de 12 ans, animaux, alcool et stupéfiants interdits. Priorité absolue aux engins de déneigement.

1. PARTICIPANTS

Conducteurs

- **Âge minimum** : 18 ans révolus.
- **Permis** : permis de conduire catégorie B valide obligatoire.
- **Équipements** : casque (non fourni) et ceinture de sécurité obligatoires pour les pilotes et passagers.
- **Conducteurs désignés** : les conducteurs inscrits lors de l'inscription ne peuvent céder leur accès en piste à un accompagnant non désigné comme conducteur. **Toute infraction entraîne une exclusion immédiate.**
- **Nombre maximum** : 3 conducteurs par voiture inscrite.
- **Briefing** : participation obligatoire pour tous les conducteurs inscrits. Un conducteur absent au briefing ne sera pas autorisé à entrer en piste.

Passagers

- **Âge minimum** : 16 ans. Une pièce d'identité sera exigée pour vérifier l'âge.
- **Place autorisée** : un seul passager, âgé de 16 ans ou plus, sur le siège avant droit. Il est soumis aux mêmes règles et obligations que le pilote.
- **Places arrière** : aucun passager n'est autorisé à l'arrière du véhicule.

Accompagnants

- **Enfants** : les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés dans l'enceinte du circuit.
- **Nombre maximum** : 3 accompagnants par voiture inscrite.

2. VÉHICULES

État des véhicules

- **Accès piste** : tout véhicule ne répondant pas aux critères exigés sera refusé d'accès à la piste, **sans possibilité de remboursement de l'inscription.**
- **État général** : le véhicule doit être en parfait état de fonctionnement, incluant :
 - freins opérationnels ;
 - pneus adaptés aux conditions hivernales ;
 - suspensions en bon état ;
 - carrosserie dans un état convenable.
- **Véhicules non admis** : les RZR, SSV et autres véhicules similaires ne sont pas acceptés, sauf dérogation expresse accordée par le directeur.

2. VÉHICULES — SUITE

Pneumatiques

- **Type obligatoire** : tous les véhicules doivent être équipés de pneumatiques hiver ou hiver cloutés.
- **Modèles interdits** : certains modèles spécifiques, tels que les HAKKA 8, HAKKA 9 et le Conti Ice Contact 2, sont interdits à titre d'exemple. La liste complète est trop longue pour être détaillée ici. Veuillez vous référer à la réglementation en vigueur.
- **Cloutage commercial — arrêté du 18 juillet 1985, article 3** : 6 clous par décimètre linéaire sur la bande de roulement ; dépassement des clous compris entre 1,5 mm et 1,8 mm.
- **Interdiction** : **les pneus à tétines sont strictement interdits.**

IMPORTANT — Le visuel de réglementation des pneumatiques, en dernière page, fait partie des éléments à vérifier avant votre venue.

Bruit

- **Échappement** : pots d'échappement d'origine constructeur, en parfait état de fonctionnement.
- **Lignes d'échappement** : **même homologuées, elles sont strictement interdites.**
- **Admission d'air / filtre à air** : doivent être d'origine constructeur.
- **Tolérance** : **aucune négociation ou remboursement ne sera possible en cas de non-respect. Tous les véhicules doivent respecter ces limites en tout point du circuit, sans exception. Aucune tolérance ne sera accordée.**

Pollution et environnement

- **Fluides** : aucun fluide (huile, carburant, liquide de refroidissement) ne doit s'écouler dans la nature ou sur la piste.
- **Déchets** : ils doivent être déposés dans les containers de la déchèterie située à l'entrée du circuit.
- **Sanction** : **tout manquement pourra entraîner une exclusion immédiate sans compensation.**

3. SUR LA PISTE

Priorité et sécurité

- **Engins de déneigement** : priorité impérative. Ils peuvent intervenir à tout moment, dans les deux sens de circulation.
- **Vigilance** : toute personne à proximité du parking ou du circuit doit être consciente des risques liés aux véhicules en mouvement. Pilotes et accompagnants doivent respecter les consignes de sécurité. **Tout manquement entraînera une exclusion immédiate.**
- **Parking situé sur la piste** : accès strictement réservé aux personnes accompagnées par un moniteur du circuit.

Conditions climatiques et entretien

- **Retards / décalages** : les conditions climatiques ou les travaux d'entretien peuvent entraîner des retards ou décalages dans les sessions de roulage. Ces ajustements ne peuvent donner lieu à contestation ou compensation.
- **Tracé** : la direction se réserve le droit de modifier le tracé à tout moment (longueur, largeur, virages, présence de tas de neige ou de cônes).

Dépannage et interruptions

- **Neutralisation** : en cas de sortie de piste nécessitant un dépannage ou un remorquage, la session sera neutralisée par mesure de sécurité. Cela peut réduire la durée de roulage, sans remboursement ni ajustement tarifaire.

Changement de pneus

- **Lieu obligatoire** : parking du chalet d'accueil.

Consignes de conduite

- **Vitres** : tous les roulages doivent être effectués vitres fermées. Une ouverture maximale de 5 cm est toutefois autorisée.

Alcool et stupéfiants

- **Interdiction** : **l'introduction et la consommation d'alcool ou de stupéfiants sont formellement interdites sur tout le site. Tout contrevenant sera immédiatement exclu.**

4. ANNULATION

Par le participant

- **Jusqu'à 30 jours avant la date de la journée open** : génération d'un avoir.
- **Moins de 30 jours avant la date de la journée open** : aucun avoir. Le client peut transférer son inscription à quelqu'un d'autre.

Par le circuit de glace

- **En cas d'annulation du fait du circuit de glace** : un report sur une autre date ou un remboursement intégral des sommes versées sera proposé.

5. ANIMAUX

IMPORTANT — Les animaux sont strictement interdits dans toute l'enceinte du circuit.

VALIDATION DU RÈGLEMENT

Avant de signer, merci de confirmer que vous avez bien pris connaissance des points suivants. **Cette validation concerne uniquement la Journée Open indiquée en première page.**

- ☐ J'ai lu les règles applicables aux conducteurs, passagers et accompagnants.
- ☐ J'ai vérifié la conformité de mon véhicule, notamment les pneumatiques, l'échappement, l'admission d'air et le filtre à air.
- ☐ J'ai lu les règles de sécurité et de conduite applicables sur la piste.
- ☐ J'ai pris connaissance des conditions d'annulation et de l'interdiction des animaux.

En apposant sa signature, le participant déclare avoir lu et approuvé l'ensemble des clauses du présent règlement, sans réserve, **pour la Journée Open indiquée dans le présent document.** Je reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité du présent document, composé de 7 pages. Ma signature vaut acceptation pleine et entière de l'ensemble de ces pages et de leur contenu.

NOM / PRÉNOM	DATE
MENTION OBLIGATOIRE : « LU ET APPROUVÉ »	SIGNATURE

La décharge de responsabilité figurant dans les pages suivantes doit également être lue, complétée et signée.

INFORMATIONS & INSCRIPTION

Merci de compléter cette page lisiblement avant de retourner le document. **JOURNÉE OPEN DU :** / /

Marque et modèle véhicule :

PILOTES —

	NOM	PRENOM
PILOTE 1		
PILOTE 2		
PILOTE 3		

ACCOMPAGNANTS —

	NOM	PRENOM
Accompagnant 1		
Accompagnant 2		
Accompagnant 3		

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

RECONNAISSANCE DES RISQUES & RENONCIATION À RECOURS PARTICIPATION PONCTUELLE — JOURNÉE OPEN — CIRCUIT DE GLACE DE FLAINE

DOCUMENT À LIRE ET À SIGNER PAR CHAQUE CONDUCTEUR ET CHAQUE PASSAGER
Aucun accès en piste ou à bord d'un véhicule ne doit avoir lieu avant signature du présent document.

JOURNÉE OPEN DU

..... / /

IDENTITÉ DU PARTICIPANT

NOM / PRÉNOM		TÉLÉPHONE	
E-MAIL		QUALITÉ	☐ Conducteur ☐ Passager

1. PARTICIPATION VOLONTAIRE ET RECONNAISSANCE DES RISQUES

Je reconnais que la conduite ou la présence comme passager dans un véhicule sur un circuit de glace constitue une activité comportant des risques particuliers. Je participe librement et en connaissance de cause.

- J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit.
- Je comprends que ces risques peuvent entraîner des **dommages matériels et/ou corporels graves**, pouvant notamment conduire à une incapacité permanente ou au décès.

2. APTITUDE DU PARTICIPANT ET RESPECT DES CONSIGNES

- Je déclare être dans un état physique et mental compatible avec l'activité, ne pas être sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants ou de toute substance ou traitement susceptible d'altérer ma vigilance ou mes capacités.
- Je m'engage à participer au briefing obligatoire et à respecter immédiatement toutes les consignes du personnel du Circuit de glace de Flaine. Je reconnais qu'une absence au briefing ou le non-respect des consignes peut entraîner un refus d'accès ou une exclusion de la piste.
- Je m'engage à porter le casque, la ceinture de sécurité et tout équipement rendu obligatoire par le règlement ou demandé pour ma sécurité.

3. VÉHICULE — CONFORMITÉ, GARDE ET UTILISATION

- Si je suis conducteur, je déclare disposer du droit d'utiliser le véhicule présenté et en conserver la garde et la responsabilité pendant ma participation.
- Je déclare que le véhicule est en état de fonctionnement compatible avec l'activité et conforme aux exigences du règlement de la Journée Open, notamment concernant les pneumatiques, le freinage, les organes de sécurité, l'échappement et les équipements imposés.
- Je m'engage à ne confier le volant qu'à un conducteur préalablement déclaré, admis par l'organisation et ayant lui-même signé le présent document.
- Je reconnais rester responsable, dans les conditions prévues par la loi, des dommages que je cause par mon fait ou par le fait du véhicule que j'utilise, notamment aux personnes, aux autres véhicules, aux installations, aux équipements et aux biens présents sur le site.

4. PASSAGERS

- Si je suis conducteur, je ne prendrai à bord qu'un passager autorisé par le règlement et ayant lui-même pris connaissance et signé une décharge individuelle.
- Si je suis passager, je reconnais accepter volontairement de monter à bord d'un véhicule conduit sur circuit de glace et assumer les risques inhérents à cette présence à bord dans les mêmes conditions que celles décrites au présent document.

5. RESPONSABILITÉ ET RENONCIATION À RECOURS

Dans les limites autorisées par la loi, j'assume personnellement les conséquences des risques inhérents à ma participation ainsi que celles résultant de mes propres actes, erreurs de conduite, imprudences, manquements aux consignes ou de l'état et du fonctionnement du véhicule que j'utilise.

- Dans ces mêmes limites, je renonce à exercer tout recours contre le propriétaire et/ou l'exploitant du Circuit de glace de Flaine, la société exploitante, leurs représentants légaux, dirigeants, salariés, préposés, moniteurs, prestataires, partenaires et toute personne intervenant dans l'organisation de la Journée Open, pour les dommages résultant des risques inhérents à l'activité que j'ai librement acceptés ou de faits qui me sont imputables.
- Cette renonciation est consentie pour moi-même et, dans la mesure où la loi le permet, pour mes ayants droit ainsi que pour toute personne ou organisme susceptible d'exercer un recours en mes lieu et place.

6. DÉCLARATION FINALE DU PARTICIPANT

Avant de signer, je confirme avoir lu l'intégralité du présent document et du règlement applicable à **la Journée Open indiquée en tête de la présente décharge**, avoir compris leur portée et avoir eu la possibilité de demander des explications avant de m'engager. Je reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité de la décharge de responsabilité présent document, composé de 2 pages. Ma signature vaut acceptation pleine et entière de l'ensemble de ces pages et de leur contenu.

JE CONFIRME EXPRESSÉMENT :

- ☐ avoir conscience des risques particuliers du roulage sur glace et les accepter ;
- ☐ avoir pris connaissance du caractère obligatoire du briefing et des consignes de sécurité ;
- ☐ avoir vérifié la conformité du véhicule et, si je suis conducteur, ma capacité à l'utiliser ;
- ☐ reconnaître rester responsable de mes actes, de ma conduite et du véhicule que j'utilise ;
- ☐ comprendre la portée de la présente décharge et de la renonciation à recours, dans les limites prévues par la loi.

SIGNATURE

Fait à :	Le :
« Lu et approuvé »	Signature :

Une décharge distincte doit être complétée et signée par chaque conducteur et chaque passager avant tout accès à la piste ou présence à bord d'un véhicule en roulage.

Règlementation des pneumatiques acceptés pour le roulage en club sur le circuit glace de Flaine

- 6 clous par dm linéaire de la bande de roulement



Dépassement des clous du pneu de 1,5 à 1,8 mm

